

Convention sur la sûreté nucléaire

7^e réunion d'examen Expérience de la CCSN



Ramzi Jammal, président

de la 7^e réunion d'examen

Atelier à l'intention des agents de la Convention
commune nouveaux et sortants

Vienne, du 18 au 20 juillet 2017



La CSN en bref

Atelier à l'intention des agents de la Convention commune nouveaux et sortants

- La Convention commune a le même statut que la *Convention sur la sûreté nucléaire (CSN)*
 - Elles sont toutes deux régies par l'AIEA, une agence autonome des Nations Unies
- C'est le gouvernement qui sanctionne (ratifie) les Conventions et non l'organisme de réglementation
- Il y a maintenant 80 Parties contractantes
- La 7^e réunion d'examen a été tenue en mars et avril 2017



Responsables de la 7^e réunion d'examen de la CSN

Atelier à l'intention des agents de la Convention commune nouveaux et sortants

Président :	Ramzi Jammal (Canada)
Vice-présidents :	Georg Schwarz (Suisse), aussi président du groupe de travail à composition non limitée (GTCNL) Geoffrey Emi-Reynolds (Ghana)
Conseiller spécial sur la DVSN :	Craig Lavender (Royaume-Uni)
Agents de la CSN :	présidents, vice-présidents, rapporteurs, coordonnateurs



Participation et transparence



Renforcer la 7^e réunion d'examen

Atelier à l'intention des agents de la Convention commune nouveaux et sortants

- Le président a énoncé ses objectifs d'accroître la participation et la transparence
- Mobilisation active sur 18 mois des Parties contractantes, au moyen de la réunion organisationnelle et de la réunion d'examen
 - Correspondance régulière avec toutes les Parties contractantes
 - Correspondance ciblée avec les Parties contractantes qui par le passé n'ont pas respecté leurs obligations
 - Démarches par voie diplomatique à Ottawa et à Vienne



Réalisations

Atelier à l'intention des agents de la Convention commune nouveaux et sortants

Participation accrue

- Meilleur taux de participation jusqu'à présent (plus de 900 délégués)
- 77 des 80 Parties contractantes à la réunion d'examen
- 79 des 80 Parties contractantes ont soumis un rapport national

Transparence accrue

- Webdiffusion de la séance plénière d'ouverture, de parties de la séance plénière de clôture et de la conférence de presse
- Signataires à la Convention qui ne l'ont pas encore ratifiée invités à la séance plénière d'ouverture et à certaines parties de la séance plénière de clôture
- Affichage des rapports nationaux sur le site Web public de l'AIEA dans les 90 jours suivant la réunion
- Parties contractantes encouragées à rendre publics leur rapport d'examen national et leurs questions et réponses



Processus d'examen au titre de la CSN – INFCIRC

Atelier à l'intention des agents de la Convention commune nouveaux et sortants

- Le document INFCIRC/571/Rév.7 établit les principes directeurs de la transparence :
 - Le paragraphe 41 permet aux journalistes d'être invités à la séance plénière d'ouverture ainsi qu'à une partie de la séance plénière de clôture au cours de laquelle la version finale du rapport de synthèse de la réunion d'examen est adoptée
 - Le paragraphe 42 indique que des copies des rapports d'examen de pays, des exposés nationaux aux séances des groupes de pays et des rapports des rapporteurs sont mises à la disposition de toutes les Parties contractantes par l'intermédiaire du site Web à accès sécurisé et restreint
 - Le paragraphe 43 stipule que tous les rapports nationaux seront rendus publics dans les 90 jours suivant la réunion d'examen, sauf notification contraire de la Partie contractante concernée
- Il faut maintenir la confidentialité afin de conserver une fonction de libre remise en question dans le processus d'examen par des pairs de la CSN

Arriver à un consensus – Un défi de taille

Atelier à l'intention des agents de la Convention commune nouveaux et sortants

- Les Parties contractantes devaient arriver à un consensus sur les points suivants :
 - Permettre aux signataires de la Convention qui ne l'ont pas encore ratifiée de participer à certaines parties de la réunion d'examen
 - Autoriser la webdiffusion de certaines parties de la réunion d'examen
- Un consensus a été atteint au moyen d'une lettre du président



Autres nouveautés concernant la transparence à la 7^e réunion d'examen

Atelier à l'intention des agents de la Convention commune nouveaux et sortants

- Le président a encouragé les Parties contractantes à rendre publiques leurs questions et réponses
 - Il s'agit d'un document accompagnant le rapport national et il fournit des précisions au public sur le processus d'examen public
- Les Parties contractantes étaient aussi encouragées par le président à rendre public le rapport d'examen de leur pays
 - Le rapport d'examen national résume les conclusions des discussions des groupes de pays – il ne contient pas le contenu des discussions, pour respecter la confidentialité



Rapports de la réunion d'examen

Atelier à l'intention des agents de la Convention commune nouveaux et sortants

- Rapport de synthèse
 - Affiché sur le site Web public de l'AIEA
 - Décrit les mesures d'amélioration de l'efficacité de la CSN et de renforcement de la sûreté mondiale
- Rapport du président
 - Disponible sur le site Web sécurisé de la CSN et affiché sur le site Web public de la CCSN
 - Complète le Rapport de synthèse
 - Le Rapport du président a été envoyé à M. Amano, DG



Recommandations du groupe de travail à composition non limitée (GTCNL) – Améliorations continues

Atelier à l'intention des agents de la Convention commune nouveaux et sortants

- Pour les prochaines réunions d'examen, un sondage créé par le président et les agents sera mené sur l'efficacité des changements au processus d'examen
- Continuer à diffuser sur le Web la séance plénière, la partie de la séance plénière de clôture où le Rapport de synthèse est adopté et la conférence de presse
- Ces recommandations ont été adoptées par consensus en plénière



Le travail se poursuit

Atelier à l'intention des agents de la Convention commune nouveaux et sortants

- Les initiatives de mobilisation du président se poursuivent
 - Le président a félicité les Parties contractantes qui n'avaient pas été conformes auparavant mais qui respectent maintenant leurs obligations et les a encouragées à poursuivre sur leur lancée
 - Il a communiqué directement avec les gouvernements et les organismes de réglementation des Parties contractantes qui n'étaient pas présentes à la réunion d'examen ou à leurs séances de groupe de pays ou qui étaient représentées par une mission locale seulement
- Encourager une plus grande responsabilisation et transparence mondiales pour assurer la sûreté nucléaire



Autres initiatives liées à la transparence et à la participation

Atelier à l'intention des agents de la Convention commune nouveaux et sortants

- Brochure sur la CSN à jour publiée en janvier 2017
- La consultation des parties intéressées et la communication avec elles constituent un enjeu commun important relevé dans le Rapport de synthèse de la 7^e réunion d'examen – cette question sera abordée dans les rapports nationaux de la prochaine réunion d'examen
 - La communication ouverte et transparente avec le public peut accroître la confiance envers l'organisme de réglementation et l'industrie
- L'AIEA contribuera à accroître la participation aux prochaines réunions d'examen de la CSN en tenant des ateliers régionaux pour les pays qui n'ont pas de centrale nucléaire



Bonnes pratiques et domaines de bonne performance

Bonnes pratiques

Atelier à l'intention des agents de la Convention commune nouveaux et sortants

- Une bonne pratique est une pratique, une politique ou un programme nouveau ou révisé qui contribue notablement à la sûreté nucléaire. C'est une pratique qui a été essayée et éprouvée par au moins une Partie contractante, mais qui n'a pas été employée largement par d'autres Parties contractantes, et qui est applicable à d'autres Parties contractantes ayant des programmes analogues
 - Définie dans INFCIRC/571/Rev.7, *Principes directeurs concernant le processus d'examen au titre de la Convention sur la sûreté nucléaire*
- Sensiblement la même définition que celle offerte par la Convention commune



Bonnes pratiques – Expérience à la 7^e réunion d'examen

Atelier à l'intention des agents de la Convention commune nouveaux et sortants

- Les agents ont passé en revue la définition de « bonne pratique », mais n'y ont apporté aucune modification
- Le président a demandé aux agents :
 - d'appliquer la définition rigoureusement (notamment la mention d'une contribution importante à la sûreté nucléaire)
 - d'accorder le titre de « bonne pratique » à un pays, mais de faire rapport quotidiennement sur celle-ci au Comité général
- Au total, seulement quatre pratiques ont été désignées « bonne pratique » (comparativement à 73 à la 6^e réunion d'examen)

Domaine de bonne performance

Atelier à l'intention des agents de la Convention commune nouveaux et sortants

- Un nouveau terme – domaine de bonne performance – a été créé et défini dans le modèle de rapport d'examen national comme un autre moyen d'offrir de la rétroaction positive aux Parties contractantes
- Cela permet de reconnaître les améliorations apportées par les Parties contractantes pour renforcer la sûreté nucléaire sans qu'ils aient à répondre aux critères rigoureux de « bonne pratique »
- Adopté à la réunion des agents tenue en octobre 2016



Domaine de bonne performance – Définition

Atelier à l'intention des agents de la Convention commune nouveaux et sortants

- Pratique, politique ou programme méritant d'être souligné et qui a été adopté et mis en œuvre efficacement. Un domaine de bonne performance constitue une réalisation importante pour la Partie contractante, bien que d'autres Parties contractantes puissent l'avoir mis en œuvre également



Domaines de bonne performance – Expérience à la 7^e réunion d'examen

Atelier à l'intention des agents de la Convention commune nouveaux et sortants

- 188 domaines de bonne performance ont été cernés
- La rétroaction a été extrêmement favorable
- Presque toutes les propositions de désignation « bonne pratique » (par des Parties contractantes ou autres pairs) ont été reclassées à la suite de discussions au sein du groupe de pays
- Citation du Rapport de synthèse :
 - « Les groupes de pays ont pu [...] répertorier des domaines de bonne performance dans nombre des programmes nationaux, ce qui encourage les Parties contractantes à développer leur régime de sûreté nucléaire de manière positive. »



Proposition du groupe de travail à composition non limitée (GTCNL)

Atelier à l'intention des agents de la Convention commune nouveaux et sortants

- En vertu de l'article 28 de la CSN, il a été proposé que l'AIEA prépare une base de données ou un répertoire de bonnes pratiques, de défis et de suggestions pour assurer le suivi aux réunions d'examen futures
 - Certaines Parties contractantes reconnaissent l'utilité d'un tel outil
 - Certaines Parties contractantes sont d'avis que l'information en question figure déjà dans les rapports d'examen nationaux
- Aucun consensus n'a été atteint par le GTCNL; la proposition n'a pas été avancée comme recommandation officielle



Amélioration clé

Atelier à l'intention des agents de la Convention commune nouveaux et sortants

La création des domaines de bonne performance et l'application rigoureuse de la définition de bonne pratique ont aidé à faciliter le processus d'examen et à le rendre plus uniforme



Autres initiatives d'intérêt

Atelier à l'intention des agents de la Convention commune nouveaux et sortants

- Le président a encouragé les Parties contractantes de la CSN qui n'ont pas ratifié la Convention commune à faire mention, dans leurs rapports nationaux, de la gestion du combustible usé et des déchets radioactifs
- Avant la 7^e réunion d'examen, le président a demandé aux Parties contractantes de répondre à un sondage sur l'efficacité des processus de la CSN; un groupe de Parties contractantes a donc soumis des propositions au GTCNL, dont plusieurs ont été adoptées à l'unanimité
- La 7^e réunion d'examen a également mis davantage l'accent sur les constatations des missions internationales d'examen par les pairs tenues par les Parties contractantes et les réponses à celles-ci; cela a été cerné comme un enjeu commun important à inclure davantage dans les rapports nationaux à remettre à la prochaine réunion d'examen



Conclusions

Atelier à l'intention des agents de la Convention commune nouveaux et sortants

- Une participation accrue au processus d'examen de la CSN est essentielle pour assurer la sûreté nucléaire à l'échelle mondiale; à la 7^e réunion d'examen, nous avons réussi à atteindre les plus hauts niveaux de participation à ce jour
- Une transparence accrue augmentera le taux de participation et aidera le public à mieux comprendre; il est possible d'être transparent tout en assurant la confidentialité
- Il ne faut surtout pas sous-estimer l'importance de reconnaître le travail des Parties contractantes; l'adoption des domaines de bonne performance permet de reconnaître ce travail tout en continuant d'attribuer la cote « bonne pratique » à ceux qui le méritent



Soutien de l'AIEA

Atelier à l'intention des agents de la Convention commune nouveaux et sortants

- Il aurait été impossible pour moi de jouer le rôle de président de la 7^e réunion d'examen sans l'appui du personnel de l'AIEA, notamment :
 - Miro Svab, coordonnateur de la Convention sur la sûreté nucléaire et secrétaire scientifique de la NUSSC
 - Marlene Kibein-Apolloner, adjointe de la Convention sur la sûreté
 - Camille Scotto De César, consultante de la Convention sur la sûreté
 - Susanna Lööf, agente des relations avec la presse et le public
 - Wolfram Tonhauser, chef, section du droit nucléaire et du droit des traités
 - Christelle Drillat, avocate
 - Amelia Chirtes, avocate



Des questions?